

# Table des matières

<b>L'indemnisation des victimes de catastrophes en droit belge : évolution et vicissitudes</b>	
<b>Une introduction</b>	7
Marcel FONTAINE	
Section 1 Inventaire et principaux régimes	8
§ 1. Catastrophes naturelles	9
§ 2. Catastrophes d'origine humaine	11
A. Actes de violence	11
1. Guerre	11
2. Émeutes	12
3. Attentats	12
B. Catastrophes technologiques	14
§ 3. Catastrophes sanitaires	16
Section 2 Synthèse et conclusions	18
<b>Les catastrophes dans le secteur des transports</b>	21
Jean Pierre KESTELOOT	
Introduction	21
Section 1 Catastrophes routières, ferroviaires et aériennes	22
§ 1. Obligation de sécurité	23
A. Notion	23
B. Droit belge	23
1. Principe	23
2. Début et fin	25
3. Autres bases légales	27
C. Droit international et de l'Union européenne	28
1. Transport routier	28
2. Transport ferroviaire	30
3. Transport aérien	36

§ 2.	Indemnisation automatique des usagers faibles	47
A.	Principe	47
B.	Champ d'application territorial	48
C.	Subrogation de l'assureur-loi	49
Section 2	Catastrophes maritimes	50
§ 1.	Transport de passagers	51
A.	Convention SOLAS	51
B.	Convention d'Athènes	51
C.	Règlement (CE) n° 392/2009	52
§ 2.	Pollution marine	53
A.	Convention MARPOL	53
B.	Convention CLC 1992	54
C.	Convention FUND	56
D.	Convention BUNKER	57
E.	<i>Erika</i>	59
1.	Paquets <i>Erika</i>	59
2.	Affaire <i>Erika</i>	60
§ 3.	Dommages nucléaires	61
A.	Navires à propulsion nucléaire	61
B.	Cargaison nucléaire	62
§ 4.	Organisme fédéral d'enquête sur les accidents de navigation	62
Section 3	Catastrophes spatiales	63
§ 1.	Droit international	64
A.	Traité de l'Espace	65
B.	Convention sur la responsabilité internationale	66
C.	Lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	68
§ 2.	Réglementation(s) au niveau des agences spatiales (inter)gouvernementales et des organisations internationales et régionales	68
§ 3.	Droit belge	69
Conclusion		70

<b>Le terrorisme et les assurances : les lois du 1<sup>er</sup> avril 2007 et du 18 juillet 2017</b>	71
Éric JACQUES	
Introduction	71
Section 1 L'assurance du risque terroriste avant la loi du 1 <sup>er</sup> avril 2007	72
§ 1. L'assurance du risque terroriste en général	72
§ 2. Les réglementations particulières	73
A. L'assurance incendie	74
B. L'assurance accidents du travail	75
C. L'assurance de la responsabilité objective en cas d'incendie et d'explosion	76
D. L'assurance-vie	78
E. L'assurance R.C. auto	79
§ 3. Évaluation	80
Section 2 La loi du 1 <sup>er</sup> avril 2007 relative à l'assurance contre les dommages causés par le terrorisme	81
§ 1. Présentation générale	81
§ 2. Examen synthétique de la loi	82
A. La notion de terrorisme	82
B. L'assurance obligatoire du terrorisme	83
1. La règle	83
2. Les exclusions	84
C. La localisation du risque	85
D. La mutualisation du risque – l'ASBL TRIP	85
E. Le Comité	88
F. Les engagements des membres de l'ASBL	89
1. Exécution des polices au prorata des pourcentages	89
2. L'hypothèse du dépassement du plafond	90
3. Les sinistres sériels	92
4. La priorité aux victimes	92
§ 3. Évaluation de la loi	93
Section 3 La solidarité nationale et la loi du 18 juillet 2017	94
§ 1. L'aide aux victimes d'actes de violence	94
A. L'ébauche de 2007	94
B. Le renforcement de l'aide aux victimes à la suite des attentats de 2016	95

C. La loi du 15 janvier 2019	96
§ 2. La loi du 18 juillet 2017	97
A. Les bénéficiaires	97
B. Les pensions de dédommagement	98
C. Les frais médicaux	99
D. Le statut de solidarité nationale	99
§ 3. Évaluation	100
Section 4 En guise de conclusion	102

## **L'assurance et les risques industriels** 105

Christophe VERDURE

Introduction	105
Section 1 Les installations polluantes	106
§ 1. Le cadre juridique des installations polluantes	108
§ 2. Les obligations des exploitants : prévention et réduction de la pollution	113
A. L'autorisation d'exploitation	113
1. Le dossier de demande d'autorisation	113
2. Le choix des meilleures techniques disponibles	116
B. Les conditions d'exploitation	122
C. La coopération entre États, gage d'une meilleure information sur les dangers	123
D. L'évaluation environnementale assortie, clé de voûte de la demande d'autorisation	125
E. L'intensification des inspections environnementales	133
F. Contrôle <i>a posteriori</i> et remise en état	136
Section 2 La prévention des accidents majeurs : les directives Seveso	137
§ 1. Les directives Seveso I et II	139
§ 2. Mise en perspective des systèmes Seveso II et Seveso III : les obligations à la charge des exploitants	142
Section 3 Le rôle de l'assurance	158
Section 4 Recours (forcé) à une alternative à l'assurance	162
Conclusion	163

**Les catastrophes sanitaires : balises pour commencer là où finit la tragédie** 165

Marc SNOECK

Introduction. La cinquième partie de la tragédie classique	165
Section 1 À la recherche d'une définition...	166
Section 2 ... et d'un régime juridique	169
Section 3 La survenance de la catastrophe	171
§ 1. Le droit commun	171
§ 2. Le régime de la responsabilité du fait des produits	172
Section 4 La gestion de la catastrophe	175
Introduction	175
§ 1. Sur l'appréciation de la faute	176
§ 2. Sur l'appréciation du lien causal	183
§ 3. Sur l'appréciation du préjudice	185
Section 5 L'influence de la catastrophe sur la responsabilité de droit commun	185
Introduction	185
§ 1. Sur l'appréciation de la violation d'une obligation de moyen	186
§ 2. Sur l'appréciation de la violation d'une obligation de résultat	188
Conclusion. Ne me dis pas comment cela finit...	189

**La réparation en matière d'accidents du travail des dommages subis par les victimes de catastrophes et d'actes de terrorisme** 191

Steve GILSON et Zoé TRUSGNACH

Introduction. Rappel des principes applicables	191
§ 1. L'exigence d'une condition de causalité	191
§ 2. L'accident qui ne surgit pas du fait de l'exécution du contrat	192
Section 1 Les accidents survenus par un cas de force majeure	193
§ 1. L'événement est-il totalement étranger à l'exécution du contrat?	193
§ 2. La notion de force majeure	195
§ 3. L'hypothèse de la guerre	197
Section 2 Le cas particulier du terrorisme	199
§ 1. Contexte de la naissance de la loi du 1 <sup>er</sup> avril 2007	199

§ 2. La notion de terrorisme	201
§ 3. La présomption de causalité	203
§ 4. La réparation	204
§ 5. Qu'en est-il des événements survenus à l'étranger?	206
Conclusion	207

**Les actions collectives : des régimes variés selon la catastrophe concernée** 209

Xavier TATON et Florence DANIS

Introduction	209
Section 1 Regroupement d'actions individuelles	210
§ 1. La citation à demandeurs multiples	210
§ 2. L'intervention volontaire agressive	211
§ 3. La jonction pour connexité après l'introduction des causes	213
Section 2 La cession de créances	214
Section 3 Le <i>test case</i>	216
Section 4 L'action d'intérêt collectif	217
Section 5 L'action en réparation collective prévue par le Livre XVII du Code de droit économique	220
§ 1. Les caractéristiques essentielles	220
§ 2. Un champ d'application limité	223
§ 3. L'action en réparation collective déroge au droit commun de la responsabilité civile à certains égards	226
Conclusion	227

**Vers un droit des catastrophes?** 229

Jean-Luc FAGNART

Introduction	229
Section 1 L'inefficience de la responsabilité individuelle	231
Section 2 La réparation fondée sur le risque	232
§ 1. Les origines de la théorie du risque	232
§ 2. Quelques applications législatives de la théorie du risque	233
A. Le risque du travail	233

---

B.	Le risque des transports	233
C.	Le risque nucléaire	234
D.	Le risque d'incendie	234
E.	Le risque environnemental	234
1.	Le besoin d'une nouvelle règle	234
2.	Les directives	235
§ 3.	La question de la causalité	235
Section 3	La réparation fondée sur la solidarité	236
§ 1.	Introduction	236
§ 2.	Les mécanismes de solidarité privés	237
§ 3.	Les mécanismes de solidarité publics	238
A.	Les origines de la solidarité publique	238
B.	L'État-providence	238
C.	La Sécurité sociale	239
D.	Les fonds d'indemnisation	239
1.	Le Fonds des calamités publiques	239
2.	Le Fonds d'aide aux victimes d'actes intentionnels de violence	240
3.	Le Fonds des accidents médicaux	242
Section 4	Pour aller plus loin	242